



Réunion de négociation du protocole pour l'organisation du référendum

1^{er} décembre 2022

Les organisations syndicales représentatives ont été invitées ce jour à une réunion de négociation du protocole pour l'organisation du référendum, comprenant la présentation à signature de 2 accords spécifiques :

1 - Accord relatif à la mise en place du vote électronique

Le prestataire extérieur choisi est la société PARAGON.

Les organisations syndicales se sont prononcées comme suit :

- **SNI-UNSA** **Signataire**
- FO **Signataire**
- CGT **Non-signataire**

2 - Protocole d'accord spécifique pour l'organisation d'un référendum FPT France

Le référendum se tiendra du **mardi 20 décembre à 8h00 au mercredi 21 décembre à 17h00**.

Le personnel autorisé à voter est celui présent au 20/12/22.

Le vote sera exclusivement par voie électronique depuis un PC, une tablette, un smartphone, ou depuis les ordinateurs mis à votre disposition dans les lieux de vote installés sur chaque site :

- Bourbon-Lancy : Bâtiments A - B - C
- Garchizy : Salle Direction et salle Compass

Pour voter, le prestataire vous enverra un courrier à votre domicile avec :

- Le lien du site de vote (gratuit)
- Les codes de connexion

Les RH diffuseront une note précisant qu'il ne pourra pas être imposé aux salariés désirant voter d'y aller pendant le temps de pause, le vote étant prévu sur le temps de travail effectif.

Pour les salariés non présents sur site les 20 et 21 décembre (équipes de week-end, arrêts maladie, congés, déplacements...) qui auront voté, la Direction créditera 15 minutes sur un compteur de récupération.

La question soumise au vote sera : **Etes-vous favorable à l'application au sein de FPT France de l'accord d'entreprise relatif à la négociation annuelle obligatoire 2023 sur les salaires, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée ?**

Les organisations syndicales se sont prononcées comme suit :

- **SNI-UNSA** **Signataire**
- FO **Non-signataire**
- CGT **Non-signataire**

Nous avons du mal à comprendre pourquoi ces syndicats qui disent défendre votre pouvoir d'achat sont défavorables à vous laisser libres de vous exprimer ...